

La séparation des pouvoirs pendant la France révolutionnaire

Par Lawstudent1, le 26/09/2015 à 14:02

[s]**Sujet: La séparation des pouvoirs pendant la France révolutionnaire(89-99)** [/s]

Pour ce sujet je ne sais pas trop quoi faire en revanche. Il faut envisager la séparation des pouvoirs pour quels régimes?

La Constitution de 1791, la Constitution de l'An I (à envisager comme elle n'a jamais été appliquée?), le gouvernement révolutionnaire avec Robespierre?, La Constitution de l'An III Faut-il tous les aborder? En ai-je oublié? Comme ils sont plusieurs, je ne vois pas comment faire un plan chronologique donc plutôt un plan qui distingue des différences dans l'organisation (séparation stricte/souple?)

Merci de vos réponses pour m'aiguiller un peu :)

Par Lawstudent1, le 26/09/2015 à 15:18

Faire un plan Idées/Mise en place? Points communs/différences?